

# La colocation intergénérationnelle : comment ça marche ?

## L'exemple de Colette

**Colette est une jeune start-up créée il y a 3 ans. Sa vocation : développer la cohabitation intergénérationnelle, dans le cadre de la loi Elan. La société met en relation des étudiants ou des jeunes de moins de 30 ans, avec des personnes âgées de 60 ans et plus disposant d'une chambre disponible. Plus de mille seniors, principalement à Paris et en banlieue proche, ont déjà fait appel à ce service.**

### Entretien avec Juliette Millet, responsable marketing et communication de Colette Club

#### ***Comment est née la société Colette ?***

Il y a 5 fondateurs, avec des parcours de vie très différents. La mère de l'un des fondateurs vivait seule dans une grande maison tandis que lui avait du mal à trouver un logement étudiant. Une autre vivait dans un immeuble à côté d'une femme âgée de 85 ans qui ne recevait jamais aucune visite... Le projet s'est créé à partir de ces petites expériences personnelles. Nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes âgées vivaient seules dans leur appartement, et qu'elles avaient envie de rencontrer des gens.

#### ***Comment cela fonctionne ?***

Tout passe par notre plateforme digitale [www.colette.club](http://www.colette.club). Nous nous adressons donc plutôt à des personnes connectées. Les jeunes s'inscrivent d'un côté, les vieux de l'autre. Chacun expose ses motivations, ses demandes, son rythme... Les jeunes ajoutent à leur profil une vidéo d'une minute dans laquelle ils se présentent. Et nous nous chargeons de la mise en relation à partir de ces informations. Nous avons énormément de demandes de jeunes (plus de 2000 nouvelles inscriptions chaque mois) et nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Nous devons sélectionner en fonction de différents critères : le sérieux de la demande, la démarche intergénérationnelle, l'envie d'être dans le partage.

Si un jeune est présélectionné, il a aussitôt accès à notre plateforme et peut voir toutes les offres. Il choisit celles qui l'intéressent et envoie une demande. Si l'hôte accepte, ils échangent dans un premier temps sur la plateforme sécurisée. Ensuite, si tout va bien, il se rend chez l'hôte, pour une première visite. Nous demandons alors à chacun si tout s'est bien passé. Si la réponse est positive des deux côtés, le jeune réserve la chambre en payant le premier mois.

Un contrat est signé, ainsi qu'une charte de cohabitation qui est rédigée conjointement. Les règles de la vie en commun sont discutées et inscrites sur le papier. Elles concernent l'accès aux espaces communs, la possibilité de fumer, d'inviter des amis... Nous incitons les hôtes à communiquer très clairement dès le début.

### ***Quelles sont les motivations des personnes âgées qui s'inscrivent chez vous ?***

La première motivation est d'ordre financier. En accueillant un jeune chez eux, ils perçoivent un complément de revenu non négligeable, qui permet, pour certains, de rester à domicile. Ensuite, ils souhaitent avoir de la compagnie, une présence à la maison en particulier la nuit. C'est rassurant. Certains adorent le côté intergénérationnel, ils agissent par esprit de solidarité, sachant que les jeunes ont du mal à se loger.

### ***Comment ça marche techniquement ?***

Le loyer demandé est très variable, en fonction du quartier, de la surface, etc. Ce sont les hôtes qui le fixent. Au minimum, les jeunes disposent d'une chambre privative et d'un accès à la cuisine et à la salle de bains. La durée des cohabitations est variable : 9 mois pour une année scolaire, 6 mois pour un échange universitaire ou un stage, parfois moins. Notre activité est très saisonnière, les chambres se vident en été.

### ***En quoi la loi Elan favorise-t-elle votre activité ?***

La loi Elan encadre les contrats de cohabitation intergénérationnelle. Elle définit des critères d'âge, stipule que l'appartement est la résidence principale de l'hôte, qu'il en est bien le propriétaire. Fiscalement, les revenus qu'il tire de la location sont exonérés d'impôts, à condition qu'il pratique des loyers raisonnables. Par ce dispositif, l'Etat encourage la pratique.

### ***Quelles sont les obligations du locataire ?***

Le jeune paie un loyer, il n'a sur le papier aucun service à rendre en échange. Pas de présence obligatoire ni de responsabilité à assumer. Bien sûr, il peut rendre des services mais rien n'est contractuel. L'idée, c'est d'habiter ensemble, de partager un espace.

### ***Comment gagnez-vous votre vie ?***

Colette a levé des fonds en octobre 2022 ce qui nous a permis de développer notre plateforme. Par ailleurs, nous demandons chaque mois 38 euros au jeune et prélevons chaque mois 15% du loyer.

### ***Avez-vous d'autres projets ?***

Nous avons mis en place un club d'activités pour seniors, qui permet aux gens de se rencontrer. C'est gratuit pour le moment et cela fonctionne grâce à une appli mobile. Nous ne souhaitons pas nous limiter à l'habitat intergénérationnel, notre projet est à 360°. Nous accompagnons les seniors pour qu'ils puissent vieillir chez eux en bonne santé, en pratiquant des activités, en se socialisant, tout en bénéficiant d'un complément de revenu.

## Témoignages

**Bernard (74) loue une chambre à Constance (22 ans) grâce à Colette. Ils racontent comment se passe la cohabitation depuis deux ans.**

BERNARD

Je trouve que c'est intéressant d'avoir un jeune à la maison. J'ai souvent eu l'occasion d'accueillir à la maison des cousins ou des neveux et ça s'est toujours bien passé. J'ai rencontré Colette par l'entremise de contacts communs, nous avons discuté et j'ai accepté de participer à l'aventure.

L'argent n'est pas mon critère n°1. Je suis toujours en activité, j'ai une retraite correcte et je n'ai pas vraiment besoin d'un complément financier. J'accompagne de mes conseils des entreprises lors de transitions, surtout écologiques. Je fais partie d'un collectif dans lequel interviennent beaucoup de jeunes, cela m'oblige à être au courant de tout et cela me permet de rester jeune moi-même !

Constance vit chez moi depuis deux ans. Elle s'entend très bien avec ma compagne, qui n'habite pas chez moi. Elles sont très complices. Je la considère comme ma petite-fille qui a exactement le même âge mais que je vois peu car elle fait des études loin. J'ai d'autres petits-enfants beaucoup plus jeunes. Constance fait un peu le lien entre les générations.

Nous nous entendons très bien. Quand elle sera partie, ce sera difficile de prendre quelqu'un d'autre.

Lors de notre première rencontre, elle est venue avec une copine car elle ne me connaissait pas. Je l'ai tout de suite tutoyée. Je lui ai proposé de faire une nuit d'essai. Le lendemain, elle a dit oui.

Elle vient faire sa sieste sur le canapé, elle travaille dans le séjour, elle ne reste pas du tout dans sa chambre. Nous cuisinons ensemble, nous discutons beaucoup, nous nous prêtons des livres.

Je n'ai pas imposé de règles. Nous avons la même conception du vivre-ensemble, donc ça se passe bien. Nous avons les mêmes limites. Constance est très respectueuse. Elle demande toujours. Elle invite parfois ses amis à dîner, je les connais, c'est sympathique et convivial.

Elle est adorable, propre, ordonnée, elle a beaucoup d'humour.

Elle ne me dérange pas du tout, au contraire. Et cela lui permet de faire ses trois années d'études dans de bonnes conditions.

Si on a une bonne complicité, il n'y a pas besoin de mettre des règles. S'il y a un problème, on en parle et on trouve un accord. Nous n'avons jamais eu un seul conflit en deux ans.

C'est important de rester en contact avec des jeunes, c'est comme ça qu'on évolue, qu'on reste en phase avec son époque, ses préoccupations écologiques par exemple. Il faut vivre dans le présent. Beaucoup de vieux vivent dans le passé.

Personnellement, je suis de mieux en mieux, je suis dégagé d'un certain nombre d'obligations, plus libre.

Ma compagne, je ne la vois que le week-end. Avec Constance, elle parle de robes, de bijoux. C'est sympathique d'avoir une présence féminine à la maison. Elle me rappelle ma fille, ma petite-fille. Je n'aurais pas le même rapport avec un garçon.

J'aime échanger, rencontrer des gens nouveaux. L'été, je fais des échanges d'appartements. Quand je pars en voiture, je prends un passager grâce à blablacar. Je rencontre des gens toute la journée, je suis impliqué dans plusieurs associations, je parle avec des gens et je cherche à comprendre comment ils fonctionnent. Quand on ne fait rien, on ne se repose pas. Se reposer, c'est la pire des solutions. Il faut se battre, lutter pour échapper aux petites démissions, aux abandons. L'âge, c'est dans la tête !

Colette a créé un club d'activités pour tous ceux qui accueillent des jeunes chez eux : restaurant, visites, soirées à thèmes, certaines ont lieu chez les uns ou chez les autres. Ça marche très bien. J'y vais parfois. A ce que j'entends, la motivation des gens c'est d'abord de rompre la solitude. Ensuite d'avoir un complément de retraite.

## CONSTANCE

Je viens d'Indre et Loire et je suis en 4<sup>e</sup> année d'école d'orthophonie à Paris. La première année, je vivais avec mon compagnon puis nous nous sommes quittés. Avec le covid, je suis retournée chez mes parents. En 3<sup>e</sup> année, j'ai dû trouver un logement à Paris. J'ai commencé par regarder ce qui était possible avec échange de services. Mais cela ne m'a pas tentée. Je n'ai pas envie d'avoir des contraintes, des atteintes à ma liberté. Je ne veux pas être assignée à une tâche. La colocation me semblait une bonne solution mais pas avec des personnes de mon âge : je ne suis pas très fêtarde, je me lève tôt, j'aime quand tout est bien rangé. Je me sens plus d'affinités avec des personnes plus âgées que moi, j'avais peur de me retrouver en colocation avec des gens que je ne connais pas.

J'ai entendu parler de Colette, j'ai postulé. On m'a proposé une chambre chez Bernard. J'ai envoyé une vidéo de présentation puis je suis allée le rencontrer avec une amie (on est toujours méfiant au début !).

Ça s'est très bien passé, nous nous sommes tout de suite bien entendus. J'ai une chambre de 14 m<sup>2</sup> dans un appartement de 94 m<sup>2</sup>. Nous partageons tout le reste, la cuisine, la salle de bains, le bureau... Il n'y a pas de règle, pas de restriction. On s'adapte, c'est spontané et naturel. On partage le réfrigérateur. J'ai un étage à moi, mais on sait qu'on peut utiliser le beurre ou les fruits de l'autre. J'ai aussi un placard de 3 étagères pour toutes mes courses.

Au moment des repas, on se dit « tiens je vais manger ». Selon le moment, on partage ou on mange chacun de son côté. Aucune obligation.

On discute tout le temps, sauf quand Bernard travaille dans son bureau. Ou quand moi je travaille. Cet appartement est devenu comme un lieu familial et je considère Bernard comme mon grand-père de cœur. Je connais toute sa famille, il connaît mes parents.

Sa compagne vit à l'autre bout de Paris, elle vient souvent le week-end. Nous faisons des sorties ensemble, nous mangeons ensemble.

La cohabitation se passe bien, je ne suis pas du tout gênée de partager un appartement avec un homme. J'apprécie la compagnie de Bernard. En plus, cette formule me permet de profiter d'un logement moins cher. Je m'engage de septembre à mai, je ne paie pas les trois mois d'été.

Je recommande vraiment cette solution mais je suis consciente qu'elle ne conviendra pas à tout le monde. Certains préfèrent être seuls et ont peur de règles trop strictes. Certains de mes amis disent que ça a fonctionné pour moi mais que ça ne se passera pas aussi bien avec tout le monde.